



OFFRE DE SERVICES

Rezalliance Protect

Prévenir et traiter le harcèlement au travail : un seul interlocuteur, de la prévention à la résolution.

PME et grandes entreprises de tous secteurs · Genève · Suisse romande · France

Une obligation pour tout employeur. Protéger la personnalité et la santé des collaborateurs est une obligation légale (art. 328 CO). Elle implique un dispositif de gestion des conflits, avec une personne de confiance indépendante de la hiérarchie.

Un dispositif qui doit vivre. Moins de 2 % des salarié·es sollicitent leur personne de confiance en Suisse (source : Le Temps). Sans formation ni suivi, un dispositif ne protège ni les équipes ni l'employeur.

1. Prévenir

Sensibiliser, former, outiller.

- Ateliers « Émergences » en présentiel
- E-learning et conférences à thème
- Formation de référent·es harcèlement (7 modules, 6 jours)
- Baroscope du harcèlement au travail

2. Écouter

Un accès simple, confidentiel et neutre.

- Personne de confiance externe, indépendante de la hiérarchie
- Hotline et plateforme de signalement confidentiel 24h/24, multilingue
- Reporting anonymisé à la direction (signaux faibles, tendances)

3. Analyser

Établir les faits, comprendre les causes.

- Diagnostic sous 10 jours en cas de risque avéré
- Enquêtes indépendantes, selon une méthode éprouvée
- Audit organisationnel et stratégie inclusion
- Formation aux enquêtes

4. Réparer

Sortir de la crise et éviter la récurrence.

- (Ré)solution des situations à risque
- Gestion de crise et communication aux équipes
- Conseil à la direction et au conseil d'administration
- Retour à un dialogue apaisé

Ce qui nous distingue

- ✓ Un seul interlocuteur, de la prévention à la résolution
- ✓ Une approche systémique : droit, psychologie, coaching
- ✓ Un écosystème d'expert·es : juristes, psychologues, coachs, RH
- ✓ Enquêtes confiées à une personne qui n'est pas intervenue sur la situation
- ✓ Analyse des causes organisationnelles et de la gouvernance
- ✓ Une méthode qui allie empathie et responsabilisation

1 500+

personnes formées en présentiel

10 jours

pour un diagnostic en cas de risque avéré

24h/24

plateforme de signalement confidentiel

6 ODD

de l'ONU auxquels nous contribuons



Parlons de votre organisation

Scannez le code pour réserver un entretien découverte de 20 minutes, sans engagement.

Joëlle Payom

Fondatrice

assistance@rez-care.com

rez-care.com